

## Ingénieur brevets

### ***Une opportunité de devenir un acteur clef du transfert de technologies en gérant, sur un territoire d'excellence, les inventions et leurs procédures de dépôts et d'entretien, en analysant leur brevetabilité et leur liberté d'exploitation***

#### La SATT idfinnov

En 2010, 19 établissements franciliens d'enseignement supérieur et de recherche<sup>1</sup> décident de s'associer pour créer la Société d'accélération du transfert de technologies Ile-de-France Innov (SATT IdF Innov).

En décidant de relever ensemble le défi de la valorisation de la recherche publique et du transfert de technologies, ces acteurs se sont résolument engagés à créer sur leur territoire un guichet unique professionnel, tant « public-public » que « public-privé » pour accélérer le transfert industriel et accroître le soutien aux jeunes entreprises innovantes.

La SATT IdF Innov constitue l'aboutissement de ce processus : outil commun et mutualisé, la société a été financée par les Investissements d'Avenir avec le soutien de la Caisse des Dépôts et Consignation.

Son périmètre d'action s'étend d'ouest en est, de Cergy-Pontoise à Marne-la-Vallée, et du nord au sud, de Villetaneuse à Fontenay-aux-Roses, avec un cœur d'activité à Paris, sur plus de 340 unités de recherche, et concerne près de 17 000 chercheurs, enseignants-chercheurs et personnels de recherche.

Dans 10 ans, la SATT IdF Innov aura mûri près de 800 projets, créé plus de 200 startups, et permis la création de plus de 5000 emplois et consacré près de 150 millions d'euros à cette activité.

Les fonds de la SATT IdF Innov serviront à investir, maîtriser et piloter toutes les phases de la chaîne de valeur du transfert de technologies : de la détection des résultats et inventions à leur commercialisation, en passant par la maturation de preuves de concept, afin d'obtenir celles qui s'avèreront pertinentes pour le transfert des inventions issues de la recherche publique vers le monde économique.

La SATT IdF Innov développe en particulier trois axes thématiques sur les secteurs suivants : A/ Santé (Pharma, MedDev, Diagnostic); B/Sciences Exactes (Nouveaux matériaux, Ville/Environnement, Energie) ; C/STIC/SHS (Patrimoine, Industries culturelles, Ingénierie pédagogique).

---

<sup>1</sup> l'Université Paris III Sorbonne Nouvelle, l'Université Paris V Descartes, l'Université Paris VII Diderot, l'Université Paris XIII Villetaneuse, l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (Sciences Po), l'Institut de Physique du Globe, l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (Inalco - Langues'O), l'Université Paris Est Créteil, l'Université Paris Est Marne-la-Vallée, l'Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux (Ifsttar), l'Ecole des Ponts ParisTech, l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort, l'ESIEE Paris, le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) "Sorbonne Paris Cité", le PRES "Université Paris Est", l'Université de Cergy Pontoise, le CNRS et l'INSERM

Quatre principes méthodologiques structurants sont mis en œuvre par les équipes travaillant dans cette société :

1. De la simplicité dans la construction opérationnelle des projets car la notion de guichet unique simplificateur constitue l'ADN de la société.
2. De l'expertise : notamment sur les interfaces entre la science et le monde économique, afin d'apporter une réelle valeur ajoutée aux équipes académiques et aux industriels. La pertinence technico-économique des projets est chaque fois justifiée par un travail approfondi de collecte de chiffres et de données, des recoupements et des comparaisons, par l'élaboration de scénarios, et des retours d'expérience concrets d'industriels, de startups ou de projets réussis.
3. De la proximité : des équipes réactives au plus près des personnels de la recherche, pour détecter les idées, contribuer à leur structuration et suivre les phases finales du développement.
4. Du sur-mesure : une logique d'investissement projet par projet, sans a priori, qu'auditionne un comité d'investissement indépendant avec un financement structuré ad hoc, issu du dialogue entre la SATT et les équipes scientifiques.

### **Objectifs du poste**

Sous la responsabilité de la Directrice des Affaires Juridiques, et en collaboration avec le Responsable de la Propriété industrielle, vos compétences vous permettent de :

- Comprendre les innovations potentielles
- Analyser les Déclarations d'Invention (DI)
- Superviser les rédactions et analyses du cabinet de propriété industrielle
- Faire des études de brevetabilité et de liberté d'exploitation
- Rédiger des demandes de brevets
- Proposer une stratégie de protection des portefeuilles de brevets en charge
- Echanger avec les personnels des BU et les business developers

### **Connaissances / Savoir-faire pour le poste**

- Titulaire d'un diplôme en sciences de la vie (PhD, école d'ingénieur ou autre) et du CEIPI
- Leadership : capacité d'initiative
- Sens de la communication/empathie, organisation et synthèse
- Anglais courant impératif

### **Parcours**

- CEIPI + 1 à 3 ans d'expérience professionnelle, si possible dans un environnement touchant au transfert de technologie.

### **Contact**

contact@idfinnov.com